

ARCHÉOLOGIE  
DE LA FRANCE  
INFORMATIONS

## ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia  
Picardie | 2006

---

### Saint-Quentin – ZAC du Parc des Autoroutes, La Potence (tranche 9)

Patrick Lemaire

---



#### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/4518>

ISSN : 2114-0502

#### Éditeur

Ministère de la culture

#### Référence électronique

Patrick Lemaire, « Saint-Quentin – ZAC du Parc des Autoroutes, La Potence (tranche 9) », *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Picardie, mis en ligne le 01 mars 2006, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/4518>

---

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.

© Ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

---

# Saint-Quentin – ZAC du Parc des Autoroutes, La Potence (tranche 9)

Patrick Lemaire

---

**Identifiant de l'opération archéologique : 8852**

Date de l'opération : 2006 (EV)

- 1 Sur prescriptions du service régional de l'Archéologie, l'Inrap a procédé à un diagnostic sur la commune de Saint-Quentin. Une étude d'impact, commandée par la société d'équipement du département de l'Aisne (SEDA), dans la partie sud-ouest du parc des Autoroutes est à l'origine de l'expertise. La zone d'investigation archéologique s'étend sur 293 460 m<sup>2</sup> de parcelles agricoles. Deux ateliers de décapage ont permis une reconnaissance à hauteur de 12,30 % de l'emprise totale.
- 2 Au terme des décapages, les 291 faits archéologiques mis au jour, révèlent des occupations humaines préhistoriques (Néolithique moyen), protohistoriques (transition La Tène B2/C1 et La Tène D) et historiques (I<sup>er</sup> s. apr. J.-C.). Le cadre topographique de la parcelle sondée a permis de diviser l'emprise en trois secteurs (I, II et III) correspondant aux différentes implantations anthropiques. En effet, la répartition spatiale des vestiges fait nettement apparaître deux zones archéologiquement sensibles (secteur I et III) et une zone vierge (secteur II).
- 3 Le secteur I, représentant 42 % de la surface totale du projet, regroupe les vestiges archéologiques situés à l'ouest de la vallée. La reconnaissance spatiale dans ce secteur avoisine les 14 % de son emprise ; sur cette surface décapée, cent soixante-dix-neuf vestiges en creux ont été relevés. La fouille totale ou partielle de structures significatives a permis la collecte de mobiliers chronologiquement pertinents, silex taillés et céramiques, permettant un phasage général des occupations. La plus ancienne d'entre elles est datée du Néolithique moyen II. Au stade de nos investigations, la nature de l'occupation n'est pas définissable par manque de reconnaissance spatiale. Les quelques faits identifiant l'occupation sont principalement des fosses contenant des éléments

détritiques propres à un habitat. Les autres vestiges datés caractérisent deux systèmes fossoyés, le premier daté de La Tène finale et le second du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. Ces derniers ont fait l'objet d'un suivi mécanique exhaustif afin d'en cerner leur forme et leur développement. Il répond à une anticipation quant au devenir de ces vestiges fossoyés puisque l'aménageur envisage la création d'un espace arboré sur le flanc occidental de l'emprise (bande large d'une centaine de mètres) ; le diagnostic constituait donc la seule opportunité de dresser le plan intégral des trames fossoyées. Elles correspondent vraisemblablement à des limites agraires attenantes à des habitats situés à l'extérieur de l'emprise du parc des Autoroutes.

- 4 Le secteur II représente 33,5% de la surface totale du projet. La reconnaissance spatiale dans ce secteur atteint 9,8 % de son emprise. Sur cette surface décapée, seuls des vestiges du passé récent liés au conflit de 1914-1918 ont été relevés. Il s'agit pour l'essentiel de tranchées de combat et d'impacts d'obus. Ce secteur couvre les versants opposés d'une petite vallée sèche assez encaissée peu propice à des implantations humaines. Le diagnostic a donc été allégé afin de concentrer les moyens mécaniques et humains sur les secteurs archéologiquement sensibles.
- 5 Le secteur III, représentant 24,5 % de 13 % de son emprise. Sur cette surface décapée, cent dix-neuf vestiges en creux ont été relevés. Au terme du diagnostic, deux zones archéologiquement sensibles (zones 1 et 2) se distinguent nettement au vu de la concentration des vestiges, néanmoins, elles ne présentent pas la même densité de vestiges. Située dans la partie méridionale, la zone 1 regroupe la majorité des faits archéologiques découverts dans ce secteur.
- 6 La zone 1 délimite principalement les vestiges afférents à un grand établissement enclos daté de La Tène D1b/D2a ; reconnue dans ses trois-quarts, l'enceinte est formée par un fossé continu, ouvert et légèrement courbe dessinant une surface enclose subovale. D'une superficie interne supérieure à 12 000 m<sup>2</sup>, l'aire intérieure est divisée en deux parties inégales par un fossé ouvert discontinu permettant les déplacements entre les deux espaces. À l'intérieur de ces derniers, des concentrations de structures contemporaines ont été découvertes. Sur la base de critères morphologiques, confirmés par la fouille de certaines d'entre elles, ces structures correspondent à des trous de poteau, fosses, structure de combustion et puits. Cependant aucun plan de bâtiment n'a pu être dressé au terme du diagnostic. Localisées en bordure du flanc méridional de l'enclos, ces concentrations pourraient donc localiser les zones de vie et/ou d'activités (habitation, exploitation, stockage) des résidents de l'établissement. On notera que chaque concentration de vestiges occupe une partie de l'enclos et qu'une interruption du fossé de cloisonnement permet la liaison entre ces deux zones. Antérieurement à la fondation de cet établissement, le site est déjà occupé dès La Tène B2/C1 comme l'atteste une fosse découverte à l'extérieur de l'enclos. Sur le flanc oriental de l'établissement, les bribes de deux systèmes fossoyés postérieurs à l'occupation laténienne ont également été découvertes ; faute d'une reconnaissance exhaustive de ses vestiges, leur développement et leur chronologie demeurent approximatifs.
- 7 La zone 2 délimite une petite concentration d'une vingtaine de structures comprenant des tronçons fossoyés, des fosses et des trous de poteau. La fouille de quelques fosses révèle des excavations subcirculaires, peu profondes, datées de La Tène D1. Quelques tronçons de fossés non datés se mêlent aux vestiges en creux partiellement conservés et peu étendus, il est difficile d'extrapoler sur leur développement. Dans l'état actuel de nos

investigations, la nature et structuration de cette occupation de La Tène D1 demeure indéfinissable.

8 LEMAIRE Patrick

---

## INDEX

**Index géographique** : Picardie, Aisne (02), Saint-Quentin

**Thèmes** : céramique, céramique néolithique, enceinte, enclos, fosse, fossé, fosse-dépotoir, foyer, guerre, habitat, puits, silex, trou de poteau

**operation** Fouille d'évaluation (EV)

**Index chronologique** : âge du Fer, Empire romain, ép. contemporaine, 1er siècle apr. J.-C., La Tène, Néolithique, Néolithique moyen, XXe siècle apr. J.-C.

## AUTEUR

PATRICK LEMAIRE

INRAP